

Commune de PIGNANS



Extrait du registre des Arrêtés du Maire  
Du 07 juin 2023

Département du VAR  
Arrondissement de BRIGNOLES

## **ARRÊTÉ N° 2023/265**

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,

Vu le Code des Communes (partie réglementaire),

Vu le Code de la Route,

Considérant la demande en date du 07 juin 2023 de Monsieur FRANZONI Yvon tendant à obtenir l'autorisation d'utiliser le domaine public en vue de travaux rue des Caux,

### **ARRÊTE**

#### **Article 1 :**

L'entreprise CEMEX est autorisée à stationner sur le domaine communal afin de procéder à des travaux de coulage de béton au n° 20 rue des Caux pour le compte du pétitionnaire, tel que présenté dans sa demande, en prenant soin de ne pas dégrader, de quelque manière que ce soit ladite voie.

Aucuns gravats, ciment ou autres matériaux ne seront jetés ni déposés sur la chaussée et dans le pluvial.

#### **Article 2 :**

Pendant la durée de l'intervention, la rue des Caux sera fermée à la circulation.

#### **Article 3 :**

La présente permission de voirie est valable du mercredi 07 juin au vendredi 09 juin 2023.

#### **Article 4 :**

L'entreprise CEMEX sera et demeurera seule responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

#### **Article 5 :**

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 07 juin 2023.

**Pour le Maire et par délégation,  
Jean-François HERAUD, 4<sup>e</sup> adjoint**

